



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	9 eme Flash Nocturne du SCPGBAD
N° de dossier Poona :	2400643
Club ou comité organisateur du tournoi :	Organisateur : Comité de la Loire de Badminton Délégataire : Saint Chamond Pays du Gier Badminton
Lieu de la compétition :	Gymnase Pierre Joannon, 20 Rue de la Haute Garenne, 42400 Saint-Chamond

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON
--------------	--------------	---------------	-------------	------------	-------------

Le niveau géographique de la compétition est :

		National	
2) La compétition se déroule du :	18/04	2025	au 18/04 2025

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Quentin Bousquet

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Sylvain Gerbot
-----------------------------------	----------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	N3
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en		Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	06/04	2025	
Le nombre maximum de joueurs sera de	64	pour l'ensemble de la compétition	
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :	
Critère 1 - Date d'inscription			
Critère 2 - Meilleur CPPH			
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
adresse mail :	flash.scpgbad@gmail.com		
lien BadNet :	BadNet	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29057	
adresse postale :			
15) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions		
16) Les droits d'engagement sont de :			
1 tableau	12.00 €	2 tableaux	3 tableaux
Par équipes			
17) Le paiement se fera	individuellement uniquement		
18) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous		
Paiement via Badnet uniquement lors de l'inscription.			
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	10/04	2025	
La confection des tableaux sera effectuée le :	10/04	2025	
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH		

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En prenant le premier joueur(euse) ou la première paire sur la liste d'attente.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	Babolat 2
Le volant de référence plastique sera	Babolat Tournament

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

et à disposition au bord des terrains pour noter le score et les joueurs devront saisir le score sur une tablette disponible à la table

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La compétition se déroulant sur Badnet, celle-ci pourra être suivie en ligne via l'application ebad.

Le plateau de jeu est réservé aux coaches (2 par demi-terrain là où la place le permet), aux joueurs, organisateurs et juge-arbitre.

Pour le bien et le respect de tous, il sera demandé à chacun de respecter la propreté des salles et des vestiaires. Des poubelles seront mises à disposition dans différents points du gymnase.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le club de Saint-Chamond Pays du Gier décline toute responsabilité en cas de vol, incident, ...

Pour justifier votre forfait à la ligue, merci d'utiliser cette adresse : david.chaillou@badminton-aura-org.

